

Département du Gard
Arrondissement de Nîmes
Ville de Bagnols-sur-Cèze

Délibération du Conseil municipal n° 2023-06-125
Séance du 14 juin 2023

Objet : attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association « Oléole »

Nombres d'élus total : 33		
présents	ayant donné procuration	absents
24	4	2

VOTE	
A l'unanimité	Contre : 0
	Abstention : 0

L'an deux mille vingt-trois, le 14 juin à 18 heures, le Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle multiculturelle - rue Racine, sous la Présidence de Monsieur Jean-Yves **CHAPELET**, Maire.

La convocation et l'ordre du jour ont été transmis le 06 juin 2023.

Conseillers municipaux présents : Jean-Yves **CHAPELET**, Michèle **FOND-THURIAL**, Michel **CEGIELSKI**, Christine **MUCCIO**, Christian **BAUME**, Jennifer **OBID**, Jean Christian **REY**, Philippe **BERTHOMIEU**, Justine **ROUQUAIROL**, Laurence **SALINAS-MARTINEZ**, Christian **SUAU**, Carine **BOISSEL**, Raymond **MASSE**, Nicole **SAGE**, Sylvain **HILLE**, Ali **OUATIZERGA**, Catherine **HERBET**, Michel **SELLENS**, Marilyne **FOURNIER**, Claude **ROUX**, Alain **POMMIER**, Olivier **WIRY**, Jean-Louis **MORELLI**, Léopoldina **MARQUES-ROUX**, Bernard **NASS**, Thierry **VINCENT**, Jérôme **JACKEL**

Conseillers municipaux absents ayant donné procuration : Maxime **COUSTON** procuration à J-Y. **CHAPELET**, Monique **GRAZIANO-BAYLE** procuration à J. C. **REY**, Sandrine **ANGLEZAN** procuration à L. **SALINAS-MARTINEZ**, Pascale **BORDES** procuration à A. **POMMIER**

Conseillers municipaux absents : Mourad **ABADLI**, Fatiha **EL KHOTRI**

Secrétaire de séance : Nicole **SAGE**

Objet : attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association « Oléole »

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la demande financière sollicitée par l'association « Oléole » pour participer au financement des déplacements des élèves de l'institut Sup Agro de Montpellier sur le territoire bagnolais,

Considérant qu'un groupe d'étudiants travaillera à l'élaboration d'un mémoire d'étude permettant ensuite à la collectivité d'avancer sur la faisabilité et l'opportunité ou non de l'installation d'un moulin Oléole associatif solidaire sur le territoire bagnolais,

Considérant que cette question a été présentée à la Commission des affaires citoyennes, de la culture, des festivités et de la cohésion éducative, sociale, et solidaire ainsi qu'à la Commission des affaires financières, de la commande publique, de la modernisation, des ressources humaines, et de la tranquillité publique du 31 mai 2023.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'attribuer une subvention exceptionnelle de 900 € à l'association « Oléole »,
- de prélever cette somme sur le compte « 6574-8301-0404 ».

Fait et délibéré à Bagnols-sur-Cèze, le 14 juin 2023.

Acte rendu exécutoire

Après dépôt électronique en Préfecture

Le **20 JUIN 2023**

et publié le **20 JUIN 2023**

Le Maire

Jean-Yves CHAPELET

